

Procès-verbal de la **douzième** assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue au Centre communautaire des Chutes, 4551 boul. Saint-Anne, le mercredi 24 mai 2023, à 19h.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Carl Bouchard *Président*
M. François Godin *Vice-Président*
Mme Josée Lévesque *Secrétaire / Administratrice*
M. Bobby Léger *Trésorier / Administrateur*
M. Gabriel Moreau *Administrateur*
M. Lucien Lévesque *Administrateur*

ABSENCES :

Aucune

IL Y A QUORUM

Étaient aussi présents :

Mme Camille-Esther Garon	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal District de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Citoyens-citoyennes présents-es : 6

Ordre du jour (modifié et adopté)

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Mot du président**
 - **Inclusion langagière, liberté d'expression et respect d'autrui**
- 4. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mars 2023.**
- 5. Réunions et activités des membres du conseil de quartier**
 - **Table de concertation vélo des conseils de quartier**
 - **Comité de vigilance portuaire**
 - **Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)**
 - **Retour sur la participation à la campagne de sécurité « On ralentit ».**
- 6. Suivi des dossiers du conseil de quartier :**

- **Plan d'action**
- **Projet limitrophe**
- 7. **Résolutions à voter**
- 8. **Période d'intervention du conseiller municipal Stevens Mélançon**
 - **Position sur le golf de Beauport**
- 9. **Période de questions et de commentaires des citoyens**
- 10. **Période d'intervention de Camille-Esther Garon**
 - **Formation des conseils de quartier**
- 11. **Trésorerie**
 - **Paiement de la secrétaire de rédaction**
 - **Paiement du kilométrage**
 - **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**
- 12. **Correspondance et information**
 - **Activité de la table du littoral le 10 juin : manifestation pour la transformation de l'autoroute.**
 - **Projet pour organiser une présentation publique du projet de la SEPAQ, parc des Chutes-Montmorency.**
- 13. **Divers**
- 14. **Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de l'assemblée

Le président M. Carl Bouchard ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous et à toutes. M. Godin propose l'ouverture de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Bouchard fait lecture de l'ordre du jour.

Quelques modifications sont apportées à l'ordre du jour :

- Une intervention de M. Bergeron dans la partie « divers »

SUR PROPOSITION de M. Moreau appuyé par Mme Lévesque, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

SUR PROPOSITION de M. Lévesque appuyé par M. Godin, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et de valider le procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2023.

- **CORRECTIONS** du PV du 22 mars 2023 :
- Corrections de M. Boutin pour Mme Boutin à la page 3 du procès-verbal du 22 mars 2023

3. Mot du président

- **Inclusion langagière, liberté d'expression et respect d'autrui**

M. Bouchard débute la réunion avec la présentation de certaines statistiques, notamment sur la proportion des diplômés universitaires du quartier comparativement aux autres quartiers de Québec. La raison de cette intervention est de démontrer que le vocabulaire que l'on utilise n'est pas le langage de tous nécessairement. « *La réalité linguistique de notre quartier n'est pas représentative pour aller chercher le plus de citoyens possible* ». Le langage peut être différent pour la même réalité. Cette intervention est une mise au point sur la très grande tolérance du langage des interventions qui sera toléré lors des réunions du conseil de quartier.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mars 2023

Les échanges portent sur les suivis faits ou à faire.

5. Réunions et activités des membres du conseil de quartier

COMITÉ	RESPONSABLE
Table de concertation vélo des conseils de quartier	Aucun (anciennement Marie-Josée Marcoux)
Comité de vigilance des activités portuaires	ACTIF
Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)	Aucun (anciennement Micheline Boutin)
Campagne de sécurité « On ralentit »	

- **Table de concertation vélo des conseils de quartier**

Marie-Josée Marcoux étant anciennement la représentante du conseil à ce comité.

- **Comité de vigilance portuaire**

M. Bouchard en sera le représentant. Il est pertinent d'y assister pour rencontrer et entendre des experts en environnement, en santé et sécurité publique, etc. Inquiétude face au site d'enfouissement vers le dépôt à neige qui sera déménagé dans le quartier. Retour sur les arguments des déchets toxiques qu'il occasionnera.

Intervention d'une citoyenne qui s'inquiète de la proximité de ce site aux cours d'eau. Gaz toxique dangereux pour la santé des personnes, selon un rapport de l'université McGill. Les poussières fines qui se retrouvent dans la neige, qui laisse un cocktail toxique dans l'environnement.

M. Godin se questionne si un recadrage pour le titre du comité était possible. Il propose la mention « sur la qualité de l'air » à ajouter dans le nom du comité puisqu'il s'agit d'un de ses mandats les plus importants.

- **Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles**

La représentante du comité était, anciennement, Micheline Boutin. Il y aura une soirée de rencontre prochainement le 31 mai, il s'agit d'une rencontre d'information publique.

Un citoyen dénonce le fait qu'il a été témoin d'un camion qui collectait les bacs poubelles et de recyclage, dans la même benne. M. Bouchard suggère de prendre en note la plaque, le jour et l'heure et d'appeler le 311 à ce sujet, et même de le signaler à M. Melançon.

Intervention de M. Moreau sur la non-représentation d'un membre du conseil de quartier au comité, il se propose pour en être le représentant. Mme Garon mettra M. Moreau et Micheline Boutin en contact à ce sujet. M. Bouchard rappelle que les membres du conseil de quartier peuvent être les représentants aux comités, mais les citoyens aussi peuvent l'être. Il rajoute aussi qu'il serait pertinent d'avoir un représentant du milieu communautaire dans le conseil de quartier.

- **Campagne de sécurité routière « On ralentit »**

La campagne de sécurité routière étant commencée, M. Bouchard transmet l'importance de la sensibilisation et de la prévention de cette initiative. Les citoyens ont donné de bons commentaires et ont salué l'initiative. Environ 50 pancartes ont déjà été distribuées et plusieurs personnes manifestent l'intérêt d'en avoir dans leur rue. L'initiative donne une belle visibilité au conseil de quartier, elle se démarre bien.

M. Melançon mentionne le fait qu'un citoyen en désirerait, et il se propose pour en prendre quelques-unes et les distribuer.

6. Suivi des dossiers du conseil de quartier

- **Plan d'action**

Définition des priorités du conseil de quartier devant les ressources disponibles. Elles seront à redéfinir pour le plan d'action de l'année à venir. À voir s'il sera en formule papier ou disponible sur le web. Voir avec le budget disponible.

- **Projet limitrophe**

Parole à M. Bergeron. Il remercie d'avoir eu une pancarte, même s'il est d'un quartier voisin. Il souligne la pertinence des pancartes pour les familles qui demeurent sur l'avenue royale, qui n'a qu'un trottoir. Le conseil de quartier Vieux-Bourg a voté une résolution sur l'enfouissement des fils sur un site patrimonial soit, l'avenue Royale, de l'arrondissement du Vieux-Bourg. M. Bergeron fait lecture de la réponse à la résolution, qui est à la négative. Un citoyen renchérit sur le fait qu'il avait déjà fait une demande d'enfouissement des fils de la rue Ruel, celle-ci fut rejetée.

7. Résolution à voter

Retour sur la résolution des consultations publiques de M. Lévesque, il désire un peu plus de temps pour recueillir des informations. Il rappelle les grandes lignes de la résolution qu'il est en train de rédiger. Mme Garon intervient pour savoir s'il est possible d'avoir la résolution d'ici le 21 juin (prochain et dernier conseil de quartier avant septembre). M. Lévesque accepte l'échéance et demande d'avoir une définition exacte des termes des consultations publiques (à Mme Garon).

8. Période d'intervention du conseiller municipal Stevens Mélançon

• Position sur le golf de Beauport

Retour en 2021, M. Mélançon a fait campagne sur la préservation du golf de Beauport. Ancien directeur d'école, il rappelle la loi 41 qui dit que des terrains peuvent être cédés pour des écoles. Ce droit est à risque d'être révoqué. M. Mélançon essaie de trouver un autre terrain semblable pour cet usage ; le golf est de 17 hectares alors que le projet n'en nécessite que 7, qu'en seront des 10 hectares restants. Il suppose qu'il en sera d'un usage pour des stationnements, du béton principalement. Il y a eu débat et vote sur la résolution de céder ce terrain à la commission scolaire. M. Mélançon a voté contre, il ne peut s'opposer à la construction de nouvelles écoles (étant anciennement directeur d'école) mais souhaite d'envisager un autre terrain pour ce projet. La ville n'a mentionné aucun terrain équivalent pour ce projet, la ville donnera sa réponse finale le 30 juin prochain. M. Mélançon n'a malheureusement pas connaissance du projet exact.

M. Bouchard questionne le conseiller municipal si ce projet ne pouvait pas bénéficier à tous les citoyens de l'arrondissement. Cet espace ne pourrait-il pas avoir un virage plus vert pour accroître la qualité de vie, en référence au bio pesticides utilisés.

M. Lévesque mentionne que le besoin de nouvelles écoles est davantage dans des quartiers au nord de Beauport, comme Sainte-Brigitte-de-Laval qui se développe rapidement.

M. Moreau intervient pour demander si le conseil de quartier pourrait faire une résolution pour avoir son mot à dire sur l'utilisation des 10 hectares en trop du projet. Même si cela excède les limites territoriales du quartier, il souhaiterait que l'on exprime nos propositions. M. Bouchard lui propose d'en faire une résolution.

M. Mélançon mentionne que le maire Marchand s'est positionné à ce sujet en annonçant qu'une fois élu, il se battra pour la préservation de ce site.

• Autres sujets abordés par le conseiller municipal :

- Projet du Golf (mentionné plus tôt)
- Sécurité des pistes cyclables.
- Mur anti-bruit sur Louis XIV.
- Pavage des rues.
- Date attendue pour le plénier concernant le déneigement.
- 1145 boul. des chutes concernant une construction de 32 logements.

- Bibliothèque Étienne-Parent ; réglementation sur le contenu de l'affichage. De plus, une analyse du sol a été confirmée, il est contaminé.
- Transport en commun ; mobilité active. Projet pour desservir « la partie nord » du quartier.

9. Période de questions et de commentaires des citoyens

Intervention d'un citoyen à propos de son incompréhension sur le plan d'action au point 6, M. Bouchard revient brièvement sur le processus décisionnel des priorités du conseil de quartier. Il est mentionné que le plan d'action sera publié et disponible pour tous, probablement en septembre 2023.

Intervention d'un citoyen. Commentaire sur la période de questions et commentaires des citoyens qui devrait être mieux établi, certains sont insatisfaits de ne pas eut avoir le temps nécessaire pour s'exprimer. Commentaire sur les certaines opinions au sein du conseil de quartier qui seraient directives des autres.

Discussions sur le chemin de fer qui ne sert à rien dans le quartier.

10. Période d'intervention de Camille-Esther Garon

• Formation des conseils de quartier

M. Bouchard demande à Mme Garon de se présenter afin d'informer les nouveaux membres sur son rôle au sein du conseil de quartier. Elle décrit ses mandats et ses implications en tant que conseillère aux consultations publiques. Elle revient sur les échanges abordés plus tôt avec M. Moreau et juge qu'il y aurait 2 résolutions nécessaires sur le sujet. Les échanges portent sur une description du cheminement des résolutions, le traitement de ceux-ci aux services adéquats de la ville, les échéances, etc.

M. Moreau présente l'idée de l'outil *Motion sans préavis* utilisé à l'Assemblée nationale, le même principe y est utilisé.

11. Trésorerie

• Paiement de la secrétaire de rédaction

PROPOSITION PAR M. Lévesque appuyée par M. Godin du paiement de 168.00\$ pour la secrétaire de soutien à la rédaction du procès-verbal de la réunion du 26 avril dernier.

- M. Léger ne peut procéder au paiement pour ce mois-ci. *
 - **Question sur le 38 \$ qui doit être payé au registraire des entreprises pour le remplacement des administrateurs.** Le trésorier doit le payer par virement, il sera remboursé ensuite.
 - **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**
M. Léger n'a pas eu les informations les concernant. M. Bouchard lui transmettra les informations de la part de Micheline Boutin. La Caisse populaire doit accepter les changements des signataires.

12. Correspondance et information

- **Activité de la table du littoral le 10 juin : manifestation pour la transformation de l'autoroute.** Transformation de l'autoroute pour un boulevard urbain. M. Bouchard propose qu'il soit intéressant d'inviter ce comité au conseil de quartier.
- **Projet pour organiser une présentation publique du projet de la SEPAQ, parc des Chutes-Montmorency.** Retour sur des échanges avec Brigitte Bouchard qui viendra rencontrer les citoyens au conseil de quartier.

13. Divers

- Mme Garon : rappel le 6 juin pour la formation des nouveaux administrateurs.
- Un rappel sur le fait qu'il est possible de nommer d'autres administrateurs au courant de l'année. Ce seront des membres cooptés, s'il y a lieu.

14. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION de M. Moreau, **appuyée** par M. Lévesque :

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h20.

Prochaine assemblée (AGA) le mercredi 21 juin 2023 à 19h au centre communautaire des Chutes.

Procès-verbal rédigé par madame Pascale Marquis, secrétaire de soutien.

Carl Bouchard
Président

François Godin
Vice-président

Bobby Léger
Trésorier